

Procédure des opérations administratives
Master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
du premier degré » avec Validation des Acquis

Dossier de candidature à envoyer à la scolarité de l'ÉSPÉ,
 Rue Jean Macé - 94380 Bonneuil sur Marne -
au plus tard le 19 mai 2017
 Accompagné **des diplômes et certificats, du curriculum vitae et de la carte nationale d'identité. Joindre également une enveloppe timbrée au tarif en vigueur (21x29,7).**

Candidature étudiée par la **Commission pédagogique**
le mardi 23 mai 2017

Envoi du courrier aux candidats à partir **du mercredi 24 mai 2017**
 qui les informe de la décision prise par la commission pédagogique.

Si la candidature est retenue :
Envoi par voie postale, par la scolarité de l'ÉSPÉ, du dossier d'inscription.
 Puis retour du dossier d'inscription par voie postale au service de la scolarité de l'ESPE
À réception du dossier d'inscription dûment renseigné :
Envoi par voie postale, par la scolarité de l'ÉSPÉ, de la convention de formation pour signature

Retour de la convention signée au service de la scolarité de l'ÉSPÉ par voie postale
Délai de rétractation 10 jours après la signature

Envoi d'un premier chèque, pour paiement des frais d'inscription et d'une partie de la formation, d'un montant de **340 €** (dont 260 € de frais d'inscription non remboursables) **après le délai de rétractation et réception de la facture établie par le service de la scolarité de l'ÉSPÉ.**
Un deuxième chèque d'un montant de **240 €** sera exigible en octobre 2017 et
Un troisième chèque d'un montant de **220 €** sera exigible en janvier 2018.
En cas de démission, une partie des frais de formation sera retenue au prorata des cours suivis.

Envoi de votre dossier d'inscription par la scolarité de l'ÉSPÉ
 au service d'inscription SIOE de l'UPEC

Retour de la carte de stagiaire par l'UPEC à la scolarité de l'ÉSPÉ

Envoi de la carte au stagiaire dès réception